

## Balade 10 des sentiers oubliés : Les Deux-Pays



Cette promenade de 15,7 km de difficulté moyenne, surtout de par sa distance, vous amènera à la rencontre des ruisseaux et rus de Malonne (Rau des Calenges, Rau de Maulenne, La Gribousine, Le Landoir) mais aussi des plateaux de Malonne et de Buzet vous offrant de magnifiques panoramas. Il vous sera cependant possible de raccourcir cette promenade de 6 km en évitant une « incursion » sur Buzet (mais vous manquerez de superbes vues). Retrouvez les informations pratiques de la balade et l'intégralité des 17 parcours sur notre site internet :

<https://malonnetransitionne.be/SM/>

Votre promenade commence au niveau de la Brasserie du Clocher. Rejoignez la Rue du Piroy (sur votre droite) que vous remon- tez sur quelques mètres jusqu'au niveau d'une petite place que vous traversez sur la gauche pour prendre le Chemin du Cratère puis à gauche la Rue Haute-Callenges. À la fin de celle-ci ne pas prendre la Rue d'Inse- pré mais continuer tout droit pour rentrer dans le bois en traversant le Rau des Cal- lenges. Poursuivez votre chemin et prendre à gauche la Rue de la Croix. Prendre la pre- mière à droite pour rejoindre l'Avenue de la Vecquée/Plat Ry. Attention en traversant la route pour rejoindre devant vous la rue de

### Roadbook

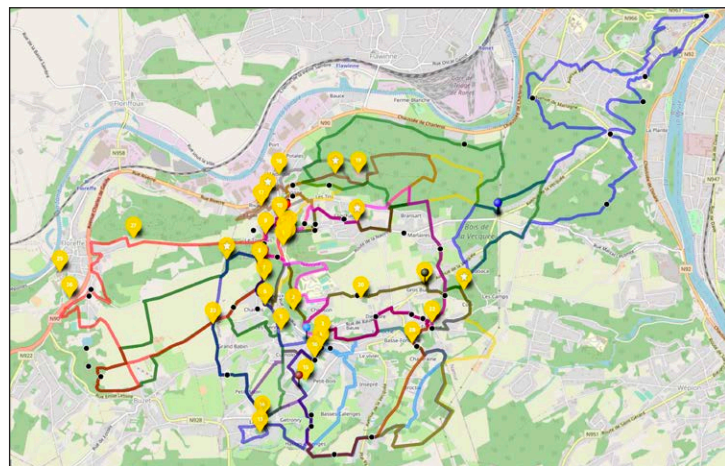


Maulenne que vous remon- tez jusqu'à une boîte à livres et son beau point de vue. Là, prenez à droite la Rue Clément Di- driche. Au bout de la rue, continuez tout droit sur la Route des Forts. Après une plantation de sapins, prenez le sentier sur votre

gauche. Longez le bois avant d'y entrer pour descendre vers le chemin de Maulenne. Sur celui-ci, prenez à droite puis directement à gauche pour descendre la Voie des Forts. Tournez à gauche sur la Rue du Broctia. En face du 61, prenez le sentier qui vous amène au Rau Gribousine. Remontez le sentier pour rejoindre L'Avenue de la Vecquée que vous traversez prudemment pour rejoindre droit devant la Ruelle Fay. Au niveau du carrefour avec le Chemin de la Maie-E l'Mai, prenez un sentier sur votre gauche (situé derrière une cabine électrique, au niveau des n° 33 et 35). Il vous amène Chemin de la Roche. Au « T » prenez à droite pour rejoindre le Rue de Bauw. Traversez là pour rejoindre légè- rement sur votre gauche la Rue du Gaumetia. Au bout de celle-ci, descendez à gauche le sentier pour rejoindre la place du Malpas. Là prendre légèrement à droite la Rue du Ranimé puis le premier le sentier à gauche pour longer le Landoir sur 150 m et prendre à droite le sentier de la Taillette. Après en- viron 200 m, descendre dans le fond de la Taillette pour ensuite la remonter en face

de vous (attention aux glis- sades) dans le sentier du Paradis et rejoindre la Rue du Curnolo que vous remon- tez sur 50 m et prendre un sentier entre les n° 87 et 89. Au bout du sentier, tournez à droite et au « T » prenez le sentier en face de vous. Rejoignez la rue du Grand Babin et la remonter sur quelques mètres pour prendre sur votre droite 2 raidillons. Montez la rue Sur les Ternes jusqu'au n° 39 pour prendre le sentier à votre gauche. A la fin de celui- ci remontez La Voie qui Monte. Poursuivez tout droit et juste avant le n° 15 prendre à droite dans le pré. (Vous pouvez ici raccour- cir la promenade de 6 km en continuant tout droit sur la Rue Mwais-Trî et prendre à gauche le Chemin des Deux Pays). Coupez ce pré en oblique pour rejoindre un sentier qui débouche Chemin du Chêne Jacque- line. Au bout de celui-ci, prendre à gauche et passez devant la réserve du Tombois. Après celle-ci prendre le sentier sur votre gauche qui monte dans le bois de la Forêt, prendre deux fois à gauche pour ressortir du bois et

poursuivre le sentier au bas des champs. Remontez la Tienne Saint-Roch (deuxième à gauche après être sorti du bois). Au niveau de la ferme de Robionoy, prendre le sentier sur votre droite. Remontez la rue Marlaire et prendre le 1er sentier à droite vers le bois de Buzet et son parcours santé. Dans le bois, prendre le sentier sur votre gauche pour ressortir du bois et vite y rentrer à nouveau un peu plus bas. Poursuivre votre chemin jusque au pied du cimetière. Traverser la rue Auguste Filée pour prendre en face de vous un sentier qui longe une palissade. Au bout de celui-ci, remontée la rue Elie Delire. En haut, prendre à droite et puis le sentier juste en face de vous. Rejoignez Malonne et là descendre le Chemin des Deux Pays (2ème à droite). Traversez la Rue du Grand Babin et poursuivre jusqu'au n° 3 pour prendre à gauche un sentier qui vous amène Rue du Petit Babin près de votre point de départ.



**N'oubliez pas, avant de faire la balade, d'en imprimer le « roadbook » ou d'en télécharger le parcours !**

**Texte et photos : Vincent Weynants**

